

Annexe 7

Bilan régional des ACT Hébergements¹ 2024 : Guadeloupe – Saint-Martin

(Mis à jour le 24/09/2025)

SOMMAIRE

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	p2
2/ Equipe salariale	p3
3/ Les candidatures	p3
4/ Profil social des résidents	p6
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	p8
6/ Pathologies des résidents	p10

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

¹ Les ACT Hors les murs ne font pas partie de ce bilan

et traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

Guadeloupe – Saint-Martin

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

2 structures sur 2 (100%) ont retourné l'enquête :

Guadeloupe : ARVH - Association Réseau Ville Hôpital (Abymes)

Saint-Martin : AIDES (Saint-Martin)

Nombre de structures	2
Nombre de places autorisées / installées	26 / 22
Nombre moyen de places par structure	13
Nombre de candidatures	25
Nombre de résidents présents dans l'année	26
Nombre d'admissions	11
Nombre de sorties	10

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	46%
% de places en semi-collectif	54%
% de places en collectif	-

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	100%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	56%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	60%
3 à 6 mois	20%
6 mois à 1 an	20%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	<i>Données non renseignées</i>
-----------------------	--------------------------------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : % *Manque de données*

Direction	<i>Manque de données</i>
Services administratifs et techniques	"
Equipe de soin	"
Equipe socio-éducative	"
Animation et autre	"

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	<i>Manque de données</i>
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	"
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	"
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	"
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	"
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	"

Tableau 7 : Équipe salariale²

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	25
Nombre moyen de candidatures par structure	12,5
Admissions	11
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	44%
Candidatures refusées	14
% de candidatures refusées	56%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

² Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

Absence de places disponibles	0%
-------------------------------	----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	-
Manque d'autonomie et/ou relève d'un autre dispositif	15%
En raison de conduites addictives	8%
En raison de comorbidités psychiatriques	-
Hors critères médicaux	-
Possède déjà un logement autonome	-
Une coordination médicale est déjà en place	-
Uniquement un besoin urgent d'un logement	-
Total	23%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	8%
Dossier incomplet	-
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite...	54%
Total	62%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Ne parle pas suffisamment le français	-
Sans perspective de sortie du dispositif	-
Originaire d'une autre région ou d'un autre département ³	-
Hors critères sociaux	8%
Autre : hors critère établissement	-
Autre : sans ressource ou en situation irrégulière ⁴	-
Autre : hors critère d'âge ⁵	-
Autre : décès	8%
Autre / non renseigné	-
Total	16%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

³ Pour rappel, le dispositif est national

⁴ Pour rappel, l'accueil en ACT est inconditionnel

⁵ Pour rappel, il n'y a pas de critère d'âge pour entrer en ACT : personnes majeures ou mineures (alors accompagnées d'au moins un des titulaires de l'autorité parentale)

Services sociaux hospitaliers et autres établissements sanitaires publics ou privés	46%
Etablissement ou service médico-social du secteur de l'addictologie	-
Etablissement ou service médico-social du secteur des personnes en situation de handicap	-
Lit d'accueil médicalisé (LAM)	-
Lit halte soin santé (LHSS), LHSS mobiles, LHSS de jour	-
ACT hors les murs d'un autre ou du même gestionnaire	-
ACT d'un autre gestionnaire	-
Etablissement social d'hébergement du dispositif accueil, hébergement, insertion (AHI)	9%
Etablissement social d'hébergement relevant du dispositif national d'accueil (DNA)	-
Services sociaux municipaux/départementaux	-
Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) ou unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP)	-
Association d'aide aux malades	9%
Autre établissement au service de l'association ou du service	-
Initiative de la personne ou des proches	27%
Initiative du médecin traitant	9%
Professionnels du 1er recours	-
Equipe mobile santé précarité et maraude	-
115/ Veille sociale/ Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)	-
Services spécialisés : prostitution, ...	-
Autres	-

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	58%	64%	64%
Femmes	38%	32%	36%
Transgenres/intersexes	4%	4%	-
Mineurs	-	-	-

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/Transgenres/Intersexes en ACT

< 18 ans	-	
18-45 ans	35%	
46-60 ans	30%	> 45 ans : 65%
> 60 ans	35%	

Tableau 15 : Age des résidents

Célibataire	85%
En couple	15%

Tableau 16 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	56%
Nombre total d'accompagnants	10
% d'accompagnants mineurs	70%
% de résidents avec un ou des accompagnants	19%

Tableau 17 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	0%
-------------------------------------	----

Tableau 18 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	-
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	-

Tableau 19 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficient d'une protection maladie de base	77%	100%
Ne bénéficient pas d'une protection maladie de base	23%	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection complémentaire	62%	90%
Ne bénéficie pas d'une protection complémentaire	38%	10%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire de la reconnaissance ALD	62%	90%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
En emploi (temps plein ou partiel) ⁶	8%	20%
Scolarisé ou en formation	-	-
Demandeur d'emploi	12%	30%
Retraite ou préretraite	8%	10%
En invalidité ou inaptitude au travail reconnue par la MDPH	12%	20%
Sans activité professionnelle, ni scolarisation, ni formation	61%	20%

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Nombre de personnes ayant des revenus d'activité (salaire et primes) ou de remplacement	15%	30%
Nombre de personnes bénéficiant d'allocations ou assimilés	50%	60%
Autre : ressources financières provenant d'un tiers	-	-
Autre : formation rémunérée	-	-
Sans revenu	35%	10%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

⁶ Y compris les résidents en arrêt maladie

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	27%	Originaire du département	81%
Hébergement provisoire	61%	Originaire d'un autre département de la région	8%
Sans hébergement	12%	Originaire d'une autre région	4%
		Sans domiciliation	8%

Tableau 25 : Situation d'hébergement des résidents présents avant leur entrée en ACT

Solutions d'hébergement durables (55%)	Logement autonome avec bail direct	33%
	Logement autonome avec bail glissant ou un logement accompagné	%
	Retour à domicile (propriétaire)	%
	Hébergement pérenne chez des proches	22%
	Etablissement médico-social pour personne en situation de handicap	%
	Etablissement médico-social pour personnes âgées	%
	Famille d'accueil	%
Solutions d'hébergement provisoires (33%)	Etablissement social du dispositif AHI (CHRS, CHU)	11%
	Etablissement social du dispositif national d'accueil (DNA)	%
	LAM	%
	LHSS	%
	Autre ACT	%
	Etablissement médico-social spécialisé en addictologie	%
	Etablissement de santé (hôpital, SSR...)	11%
	Hôpital psychiatrique	11%
	Famille d'accueil thérapeutique	%
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel...)	%
Autres (11%)	Emprisonnés dans un établissement pénitentiaire	%
	Retour dans leur pays d'origine (volontairement ou non) ou départ à l'étranger	%
	Sans solution	%
	Non renseigné	11%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT (hors décès)

Rupture de contrat à l'initiative du résident	33%
Exclusion	11%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés dans l'année en ACT	4%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	10%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	30%
6-12 mois	20%
12-18 mois	-
18-24 mois	10%
> 2 ans	40%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée ⁷ moyenne d'hébergement pour les résidents sortis dans l'année	16,1 mois
Taux d'occupation	82%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

⁷ Si la durée d'hébergement est temporaire en ACT, il n'y a pas de durée limite indiquée dans le décret

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	44%	58%
Addictions	20%	19%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	8%	15%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	12%	4%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	4%	4%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	8%	-
Accident vasculaire cérébral invalidant	4%	-
Autres	-	-

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	60%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	50%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie en ACT
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	58%	4%	62%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	15%	4%	19%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	4%	15%	19%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	0%	19%	19%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	0%	19%	19%
Pathologies pulmonaires chroniques (hors ALD)	0%	8%	8%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies en ACT

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	23%
--	-----

Tableau 34 : Prévalence des situations de handicap en ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	36%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	Manques de données
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de tabac	
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives	
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de médicaments	
% de résidents ayant une addiction non liée à un produit : jeux, internet, téléphone...	

Tableau 35 : Prévalence des addictions en ACT⁸

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Hospitalisation à domicile, soin palliatif à domicile...	-
Infirmiers à domicile, SSIAD, infirmiers libéraux, ...	50%
Appareillage médicalisé (oxygène à domicile, lits médicalisés, ...)	-
Pharmacien, pharmacien à domicile	42%
Kinésithérapeute	12%
Diététicien	4%
Ophthalmologue, opticien	4%
Pédicure, podologue	-
Dentiste, orthodontiste	-
Ergothérapeute	-
Psychologue	19%
Médecin traitant	42%
Médecin généraliste (non médecin traitant)	-
Psychiatre	15%
Autres médecins spécialistes (chirurgie)	19%
Autres médecins spécialistes (soins)	15%
CAARUD, service d'addictologie...	23%

Tableau 36 : Interventions extérieures de professionnels du soin

⁸ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Conseiller en insertion professionnelle	-
Accès à la formation/alphabétisation	8%
Juriste, avocat	8%
Service pénitentiaire d'insertion et probation	-
Tutelle, curatelle	4%

Tableau 37 : Interventions extérieures de professionnels hors soins